



Qui sont les maires et les élus communautaires du territoire ?

Pour cette rentrée 2020, *Synergences hebdo* vous propose un numéro spécial présentant chacun des maires des 36 communes de l'Agglomération du Choletais (commune associée et communes déléguées comprises). Découvrez également qui sont les nouveaux élus intercommunaux et leurs délégations.

Synergences hebdo est un journal gratuit d'information diffusé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais, réalisé par l'Agence pour la Promotion du Choletais : 16 avenue Maudet - 49300 Cholet synergences-hebdo@choletagglomeration.fr Tél. : 02 44 09 25 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : John Davis
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Séverine Chiron (par intérim)

ASSISTANTE : Laure Parpaillon
lparpaillon@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 20

RÉDACTION :
> Séverine Chiron (responsable d'activité)
schiron@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 19

> Envela Mahé
emahe@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 18

> Benoît Retailleau
bretailleau@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 24

MAQUETTE - PUBLICITÉ : Lucie Brochard
lbrochard@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 27

PHOTO DE UNE : Pixabay

PHOTOS : Synergences hebdo
et Étienne Lizambard

IMPRESSION : Riccobono - 44810 Héric



DISTRIBUTION : Adrexo - 49280 La Séguinière

TIRAGE : 51 100 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : à parution

Pour diffuser vos annonces dans Synergences hebdo, pensez à contacter la Rédaction 3 semaines (minimum) avant la date de l'événement.



63 ans, retraité de l'enseignement, élu au conseil municipal depuis 1995, élu maire depuis 2014 (2^e mandat)

Bégrolles-en-Mauges - Pierre-Marie Cailleau

Choletais, mais aussi à Nantes, Angers, Beaupréau... Bégrolles-en-Mauges est donc essentiellement une commune de résidence. Dans cet esprit, comme nous souhaitons garder un certain dynamisme local, nous avons mené un travail en partenariat avec la CCI. L'enjeu était de regrouper les commerces, jusque-là éparpillés dans la commune, un peu en perte de vitesse pour certains. Il était important que les 2000 habitants que nous comptons aujourd'hui trouvent sur place les commerces et services de première nécessité, tout en dessinant un vrai cœur de bourg. C'est ce que nous avons réalisé, avec le réaménagement profond de notre commune : Bégrolles-en-Mauges a maintenant un vrai centre-bourg.

Quel y est votre lieu préféré ?

C'est tout le cœur du bourg, la place Tharreau, qui, équipée à l'avenir en mobilier éphémère au fil des saisons, a pour vocation de devenir un lieu d'animations, mais aussi le jardin public « classique » derrière la mairie, suivi d'un autre, dans lequel on laisse la nature reprendre le dessus, autour d'une mare, afin d'y observer différentes plantes, essences d'arbres, espèces animales typiques des lieux.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Trois axes transversaux nous guideront pour chacun de nos projets : favoriser le développement durable, gérer au mieux les finances et solliciter la participation citoyenne. Plus concrètement, nous allons créer une voie verte depuis le pôle de services, qui traversera le pôle enfance, reliera un autre

jardin public, le restaurant scolaire, et le complexe sportif et culturel. Tout pourra se faire en liaison douce, sur une voie réservée aux piétons et aux vélos, parallèle à celle des véhicules.

Il est prévu de rénover et agrandir le pôle éducatif avec ses services liés à l'enfance. La construction d'un nouveau bâtiment intergénérationnel, contenant le restaurant scolaire, va être étudiée, puis réalisée dès que possible. En résumé, cet aménagement du pôle éducatif, avec la mise en œuvre d'une nouvelle voie verte, constitue le projet phare de notre mandat. Par ailleurs, il conviendra également de rénover notre salle des Fêtes, « le Gué Brien », âgée maintenant de 38 ans.

Enfin, notre pôle de services, en centre-bourg, est en voie d'achèvement. Il faudra donc veiller à l'animer, le faire vivre.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

L'intégration à l'AdC, effective depuis le 1^{er} janvier 2016, était une évidence : c'est notre bassin de vie. Par ses compétences, qu'on ne pourrait exercer seuls de façon efficace, elle apporte ce qui nous manque, que ce soit au niveau de la culture, du sport, des loisirs, mais aussi des finances. L'objectif du travail au niveau de l'AdC, c'est servir l'intérêt général : tout le monde tire du bénéfice quand chaque commune se porte au mieux.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président en charge de la mobilité, des transports et des déplacements.

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

C'est arrivé à une période de ma vie où je disposais d'un peu de temps et où je souhaitais m'investir dans la vie locale, en plus de la vie associative, où j'ai été actif dès l'âge de 20 ans. De conseiller municipal, j'ai été élu adjoint en 2001. Puis, alors que ma carrière professionnelle prenait fin, la vie municipale me passionnait toujours. Le maire sortant ayant décidé de s'arrêter à l'occasion des élections de 2014, je me suis lancé et j'ai constitué une équipe, avec une majorité de conseillers sortants. Nous avons gagné ces élections, face à une autre liste.

Pouvez-vous nous présenter Bégrolles-en-Mauges ?

Ici, c'est la campagne à deux pas de la ville ! À environ 15 min. du centre de Cholet, la commune propose un cadre de vie agréable, au calme. La majorité des habitants travaille à l'extérieur, dans l'agglomération du



60 ans, retraité, élu au conseil municipal en 1989, puis, après un intermède de 7 ans, élu maire depuis 2008 (3^e mandat)

Cernusson - Guy Dailleux

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

À l'origine, je me suis lancé pour réaliser des projets importants liés essentiellement à l'école publique et à la cantine. Cette année, je me suis représenté, avec la nouvelle équipe municipale, pour les terminer. À la fin de ce mandat, mon rêve serait d'avoir des panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments publics. Je souhaite également créer plus de lien entre les habitants et entre les générations. Enfin, je veux favoriser le fonctionnement participatif des conseillers municipaux et des habitants.

Pouvez-vous nous présenter Cernusson ?

C'est une petite commune rurale de 845 ha à dominante agricole, viticole et forestière. On y trouve huit artisans et autoentrepreneurs – leur nombre est en hausse –, principalement dans le bâtiment. Cernusson est une commune calme, au dynamisme associatif fort, avec un petit potentiel touristique grâce à sa motte féodale du X^e siècle.

Quel y est votre lieu préféré ?

La motte féodale, justement. J'y ai passé beaucoup de temps dans mon enfance.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Terminer l'enfouissement des réseaux, notamment celui d'une ligne haute tension, en vue de l'arrivée de la fibre.

Nous allons devoir, également, rénover l'église : c'est un projet qui se fera en plusieurs tranches de travaux. Nous avons aussi le cimetière à réorganiser.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

La compétence et la disponibilité de son personnel. Je souhaiterais accroître le pouvoir d'orientation de la conférence des maires pour étudier les propositions des commissions dont nous espérons qu'elles pourront co-construire les projets de l'Agglomération. Par ailleurs, l'AdC a une capacité financière qui devrait permettre d'investir beaucoup plus dans les énergies renouvelables et la transition énergétique.



Cholet - **Gilles Bourdouleix**

60 ans, avocat,
élu maire depuis 1995
(5^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

J'étais déjà impliqué dans la vie locale de par mes fonctions professionnelles avant 1995. Mon prédécesseur ayant décidé de ne pas se représenter, j'ai eu envie de poursuivre cet engagement, en mettant plus encore mes propres idées en œuvre.

Les projets s'inscrivent dans la durée et se renouvellent, c'est pourquoi j'ai souhaité poursuivre cette mission encore six années. J'ai un enthousiasme toujours intact pour les affaires de la collectivité.

Pouvez-vous nous présenter Cholet ?

Cholet est une ville dynamique, entreprenante, qui va toujours de l'avant.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime bien me promener dans le centre-ville de Cholet. J'aime bien les cœurs de villes en général. Si je découvre une ville, c'est par son centre-ville. Quoi qu'on en dise, je crois qu'on a beaucoup travaillé pour rénover le centre-ville. Je pense notamment au quartier des Arcades Rougé. J'y ai mis beaucoup d'engagement personnel. Il est dans l'esprit de ce que j'ai rêvé de faire il y a plus de 20 ans. Il y a toujours des choses à améliorer mais je trouve déjà qu'il est agréable.

Il y a plein d'autres endroits très différents et sympathiques à Cholet qui sont attrayants selon ce que l'on a envie de faire.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Le projet d'investissement majeur au plan municipal de ce mandat sera la nouvelle salle des Fêtes qui, théoriquement, devrait s'achever en 2022.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre ville ?

Dans l'absolu, pour une ville-centre, l'intercommunalité apporte peu puisque ce qui est fait par l'Agglomération aurait été fait par la Ville. Je crois qu'au-delà de ça, ce qui est apporté, surtout, c'est un travail constructif de territoire, pour avoir une vraie logique de territoire et essayer de construire un esprit intercommunal. C'est un travail qui est en mouvement. Ce n'est pas facile. Il faut vraiment prendre en compte cette identité intercommunale. C'est à

nous, maires de l'AdC, de faire en sorte que chaque habitant ait le même service public intercommunal accessible sur l'ensemble du territoire.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

En tant que président de l'AdC, mon rôle est d'initier des projets et d'animer une équipe. Chacune des 26 communes, avec son identité propre, doit travailler en concertation pour l'Agglomération du Choletais, en respectant des règles de fonctionnement.

Avant tout, la réflexion doit être intercommunale sur des projets intercommunaux, en ayant toujours à l'esprit que nous siégeons à l'AdC en tant qu'élus communautaires et plus élus municipaux.

Même si le report du second tour des élections municipales, la période de confinement, puis la trêve estivale ont retardé la mise en place et le travail de la nouvelle équipe, chacun des élus est déjà impliqué dans son nouveau rôle.



Cholet/Le Puy-Saint-Bonnet - **Florence Jauneault**

52 ans, agent de service dans
une école maternelle privée,
engagée dans la commission
consultative en 2008, élue
maire déléguée depuis 2014
(2^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagée pour votre commune ?

J'ai d'abord été engagée dans la commission consultative auprès de Michel Maudet, alors maire délégué du Puy-Saint-Bonnet en 2008. Ce rôle consultatif au sein du conseil municipal sur toutes les questions liées à la vie de la commune déléguée a été très formateur. Cette commission, liée à la Loi Marcellin de 1972, est bien identifiée par les habitants qui peuvent, par ce biais, faire remonter l'information jusqu'au maire. Mon engagement aujourd'hui en tant que maire déléguée, c'est agir sur des projets avec et pour les habitants, veiller à leur bien-être et être à leur écoute, au plus proche d'eux.

Pouvez-vous nous présenter Le Puy-Saint-Bonnet ?

C'est une commune avec une forte vie associative et de l'entraide entre ses associations. C'est une petite com-

mune qui permet aux habitants de se connaître et de créer du lien entre eux. Cette convivialité est souvent soulignée. Le cadre de vie et le cadre paysager sont aussi des atouts de la commune. Le Puy-Saint-Bonnet regroupe deux écoles et le lotissement « Bois Chantemerle » va bientôt sortir de terre.

Quel y est votre lieu préféré ?

Mon endroit préféré, sans hésitation, c'est le jardin de la mairie. L'ancien jardin du presbytère. Quand j'entre dans mon bureau le matin, j'ouvre les volets et j'ai vue sur un paysage naturel et charmant. Le chant des oiseaux en plus. C'est aussi l'occasion d'y croiser, de manière informelle, mes administrés qui s'y baladent.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Il y a tout d'abord le lotissement « Bois Chantemerle » dont la viabilisation se

terminera fin 2020, puis la réhabilitation du stade de foot, avec réfection des vestiaires et du foyer, ainsi que la création d'un nouveau parking. La faisabilité d'un terrain synthétique est aussi à l'étude. Le tout en concertation avec le club : Les Diables Rouges.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

La richesse des échanges et le partage avec les maires des autres communes de l'Agglomération du Choletais.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Après avoir été vice-présidente aux centres sociaux, je deviens conseiller délégué aux Relais Assistants Maternels.



Chanteloup-les-Bois - **Olivier Rio**

48 ans, vétérinaire en disponibilité, élu au conseil municipal de 2008 à 2014, élu maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

En arrivant dans la commune, j'ai rapidement été bénévole pour le comité des fêtes, dont je suis devenu président pendant deux ans. En 2008, j'ai été sollicité pour faire partie de l'équipe municipale. J'ai accepté car j'ai estimé que cela pouvait être intéressant afin de découvrir les rouages du fonctionnement d'une commune.

J'ai beaucoup aimé cette expérience, mais il était difficile de la concilier avec mon activité de vétérinaire libéral. J'ai donc préféré ne pas donner suite à un nouveau mandat. Une fois libéré de contraintes professionnelles, j'ai rejoint la liste constituée pour proposer une solution alternative à la liste sortante. Puis j'ai accepté de la conduire, disposant de temps pour remplir les missions de maire.

Pouvez-vous nous présenter Chanteloup-les-Bois ?

C'est une commune qui porte bien son nom. Elle se caractérise par ses vastes espaces boisés, sa nature, sa ruralité. Les 700 habitants sont attachés à ce que la commune garde cette identité au sein de l'agglomération. On y vient pour profiter de ces espaces. Ce n'est pas une commune « dortoir », c'est un village. Il y a, en revanche, peu d'infrastructures et d'entreprises pourvoyeuses d'emplois. Nous pouvons malgré tout compter sur un dynamisme associatif important qui permet de compenser ces manques. Je prends en exemple la fête de la charbonnière, où il est agréable de voir le nombre de

personnes mobilisées à sa surveillance, 24 h/24. Tout le monde a à cœur de faire une belle charbonnière.

Quel y est votre lieu préféré ?

L'étang de Péronne, le matin. J'aime beaucoup le chemin de Cayenne qui s'enfonce dans la forêt. Les randonnées pédestres ou cyclistes font partie des richesses de la commune.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous espérons combler le manque de commerces en réfléchissant à la possibilité d'installer un commerce de proximité, tout en étant réalistes : il est difficile de faire vivre une personne sur son commerce étant donné la taille de la commune. Nous pensons à une activité annexe, à la piste des producteurs locaux, aux circuits courts.

Nous menons également une réflexion sur l'aménagement de la rue Charles de Gaulle, afin de la sécuriser en faisant ralentir la circulation.

Nous allons aussi poursuivre les projets entrepris, comme les logements sociaux du Hameau de l'Échalier, dont les travaux débiteront à l'automne.

Il s'agit là des principaux projets, mais nous sommes en phase d'état des lieux, qui pourraient en amener d'autres.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

L'AdC apporte son soutien humain, matériel et financier et aussi son aide pour certains domaines qui seraient difficiles à gérer par la commune seule, par exemple la voirie. C'est une bonne chose que ce soit intercommunal. Elle offre aussi la possibilité pour les enfants de l'école d'avoir des sorties au complexe piscines-patinoires Glissé, et pour tous, d'accéder aux transports. Les services sont facilement accessibles, avec leur apport de conseils sur les compétences, ce qui est appréciable pour nous aider en ce début de mandat.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller délégué à la gestion du foirail et du marché aux bestiaux.



Cléré-sur-Layon - **Serge Lefèvre**

62 ans, agriculteur retraité, élu conseiller municipal en 1995, adjoint depuis 2001 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

J'adore ma commune. Je suis né ici et resté ici. J'ai toujours essayé d'être au cœur de l'évolution de la commune. J'étais engagé associativement au club de football. Je suis très content de représenter le monde agricole et viticole au conseil municipal.

Pouvez-vous nous présenter Cléré-sur-Layon ?

C'est une petite commune rurale de 347 habitants qui n'a qu'une seule entreprise: la carrière. Je défends ses valeurs agricole et viticole puisque nous avons une dizaine de jeunes exploitants qui se sont installés depuis quelques années. Les habitants de Cléré sont très dynamiques et montrent une très grande cohésion. Nous avons un café-épicerie qui est le seul service

de proximité et une école en regroupement pédagogique intercommunal avec Les Cerqueux-sous-Passavant.

Quel y est votre lieu préféré ?

Les vignes, où j'adore aller randonner.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous allons lancer la 2^e tranche de l'aménagement sécuritaire de la traversée du bourg. Je pense qu'en l'aménageant, notre centre-bourg sera plus accueillant. Nous allons aussi engager l'aménagement paysager et l'installation de jeux au sein du dernier lotissement à côté du stade. Nous devons montrer aux randonneurs que Cléré est une commune attrayante.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Je vois ça comme un point positif pour nous, puisque cela apporte tous les services que nous n'avons pas dans notre commune. Je pense que cela va nous aider à promouvoir notre territoire. Avec le recul, il y a beaucoup de choses positives qu'on ne pouvait s'imaginer. C'est indéniablement un plus pour ma commune.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller communautaire délégué au soutien à la viticulture. C'est une composante de la commission agriculture où je suis chargé de toute la représentation de la viticulture, c'est-à-dire relayer toutes les animations qu'il peut y avoir dans ce domaine et promouvoir le secteur viticole au niveau de l'AdC.



Coron - **Xavier Testard**

58 ans, comptable agréé
au service du monde agricole,
élu maire depuis 2014
(2^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Parce que j'ai eu l'encouragement de la population et surtout de tous les élus de la liste de 2014 qui étaient venus me solliciter pour être maire. Un mandat passe finalement très vite et la mission

me plaît. Il y a encore des choses à faire, des projets à réaliser. C'est pourquoi j'ai brigué un 2^e mandat. Être maire, c'est aussi un challenge de gestion du personnel. Il faut entretenir un dynamisme.

Pouvez-vous nous présenter Coron ?

C'est une commune qui progresse en population grâce à des primo-accédants, c'est-à-dire des ménages qui s'installent à Coron. La commune comptait 1 304 habitants en 2000; aujourd'hui, nous sommes 1 635. Coron a le mérite de posséder des commerces et des artisans dans pratiquement tous les domaines. Nous avons un centre municipal de santé avec deux médecins salariés maîtres de stage, un notaire, un EHPAD de 110 lits possédant une Unité pour Personnes Âgées Dépendantes et une école privée de sept classes et 170 enfants.

Quel y est votre lieu préféré ?

Je dirais l'étang de l'Écoterie. Plus généralement, j'aime les lieux où je peux échanger avec les Coronnais, comme les commerces ouverts le dimanche.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

L'aménagement de la traversée du bourg, qui est restée dans la même configuration qu'avant que le contournement ne soit réalisé. Nous voulons y mettre de la place pour les vélos et les piétons et réaliser un aménagement paysager. L'ingénierie du Département nous a aidés dans le choix de la maîtrise d'œuvre. C'est un projet de 2 millions d'euros pour la commune.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Nous sommes entrés dans l'AdC le 1^{er} janvier 2017. J'y ai découvert une gouvernance bien structurée, avec des

commissions qui permettent d'avancer sur les dossiers et une conférence des maires qui permet de grandir sur tous les sujets. Et puis il y a cette compétence en ressources humaines qui nous accompagne techniquement. L'AdC nous offre également l'accès à des structures pour nos enfants et nos anciens.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président en charge des bâtiments communautaires, plus précisément de leur entretien, maintenance et amélioration de leur accessibilité, et de la gestion et du suivi des projets. L'exemple concret, c'est Lysséo (le futur complexe aquatique de Lys-Haut-Layon, ndlr), où je suis au quotidien le chantier, avec la mission de maîtrise d'œuvre auprès des entreprises.



La Plaine- **Sylvie Barbault**

47 ans, responsable
d'une agence de services,
élue conseillère municipale en
2001, adjointe en 2008,
maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagée pour votre commune ?

Ce n'était pas quelque chose que j'envieais initialement. J'ai été présidente d'une association de la commune en 2001 et j'ai toujours été très investie associativement, avec de plus en plus

de responsabilités. Nous étions trois adjoints à repartir pour un nouveau mandat. Je ne serais pas repartie sans eux, sachant que nous devions, cette fois, appliquer la parité. Nous n'avons eu aucune difficulté à constituer une équipe. Cela va forcément changer la façon de gérer la commune.

Pouvez-vous nous présenter La Plaine ?

C'est une commune rurale où il fait bon vivre, qui est labellisée village fleuri depuis plusieurs années déjà. C'est aussi une commune d'accueil puisque la moitié de ses habitants n'en sont pas originaires. Nous sommes passés de 700 à plus de 1 000 habitants en quelques années. La Plaine dispose d'une boulangerie et d'un salon de coiffure repris au 1^{er} septembre, d'un café-restaurant, qui fait aussi dépôt de tabac et loto, qui cherche un repreneur.

Nous avons de multiples artisans – leur nombre a bien progressé – et quelques grosses entreprises comme Froga et Jerrel, une école, une bibliothèque, une maison de l'enfance, une salle de sport avec une vie associative riche mais, curieusement, pas de comité des fêtes.

Quel y est votre lieu préféré ?

Les lieux fleuris et vivants, accueillants, comme la place au centre de la commune.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

La réalisation d'un restaurant scolaire qui accueillerait également le périscolaire. C'est un projet que nous avons étudié dans le précédent mandat et pour lequel nous n'avons pas obtenu toutes les subventions attendues. Il nous faut donc le retravailler, pour trouver une solution pour mieux accueillir les enfants.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

On est accompagné techniquement dans nos projets. On sent qu'on a des professionnels derrière nous, de vraies compétences. Le 2^e pôle de centralité que Lys-Haut-Layon est amené à devenir va être un vrai plus pour La Plaine.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseillère déléguée aux centres sociaux et la Convention Territoriale Globale (CTG) dont, à compter de 2022, la signature sera obligatoire pour les collectivités afin de percevoir certains financements et subventions de la Caisse d'allocations familiales (CNAF). Cette nouvelle convention viendra progressivement remplacer le contrat enfance jeunesse.



La Romagne - **Josette Guitton**

63 ans, comptable à la retraite, élue au conseil municipal depuis 2001, maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagée pour votre commune ?

En 2001, on m'a sollicitée pour entrer au conseil municipal. J'ai accepté car j'aime beaucoup La Romagne. Je n'ai jamais regretté. S'il y a bien un lieu où l'on apprend des choses sur sa commune, c'est au conseil municipal. Puis, quand un adjoint est tombé malade en

2003, on m'a demandé de prendre sa place. Et quand le maire sortant a souhaité se retirer, j'ai accepté l'invitation des colistiers à endosser ce rôle pour continuer à m'investir et à servir les intérêts de la commune, dans la continuité des projets déjà menés.

Pouvez-vous nous présenter La Romagne ?

La Romagne est une commune dynamique où il y a de la vie. Des jeunes familles s'y installent, on frôle les 2000 habitants. Il y a beaucoup d'associations et quelques commerces. Nous avons également des entreprises, dont deux de taille importante : les Ateliers Dixneuf et le groupe Cléon Chaussures. La Romagne, est connue au travers de son club de tennis de table qui évolue en sport de haut niveau. Nous sommes aussi bien dotés en sentiers pédestres.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime beaucoup le parc de la mairie. C'est un lieu de rencontres intergénérationnelles. Les enfants y jouent, les jeunes s'y retrouvent pour discuter, les plus âgés utilisent le terrain de boules. C'est un espace accessible en liaison douce où il est agréable d'être ou de simplement passer.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Une commission est en charge de travailler sur la possibilité de développer un commerce de proximité ou un marché hebdomadaire. C'est un projet qui nous tient à cœur. On aimerait que cela existe dans la commune, on va essayer de faire naître quelque chose. Nous allons également créer une maison médicale, à la place de la supérette en friche, à l'entrée de la commune, en arrivant de La Séguinière. Cette maison médicale pourrait regrouper le médecin, la pharmacie, l'ostéopathe,

l'infirmière. Nous souhaiterions en plus accueillir d'autres professionnels tels qu'un dentiste, un psychologue, un dermatologue, etc.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

L'Agglomération permet de mutualiser beaucoup de compétences. Elle nous aide aussi pour le développement de notre club de sport de haut niveau, elle nous a permis d'avoir une salle dédiée. Faire partie de l'Agglomération permet aussi d'échanger avec d'autres communes. Travailler ensemble apporte plus qu'en restant tout seul. Nous allons tous nous découvrir.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseillère déléguée à la politique de lecture publique et à la gestion du réseau de bibliothèques rurales.



La Séguinière - **Guy Barré**

64 ans, directeur de cabinet d'expertise comptable à la retraite, élu au conseil municipal depuis 1989 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Avant d'entrer au conseil municipal, j'étais déjà investi dans différentes associations. C'est le maire de l'époque, Roger Dronneau, qui m'a sollicité pour intégrer l'équipe municipale. Puis tout s'est enchaîné, je suis devenu adjoint, puis premier adjoint lors des trois derniers mandats. J'aime participer à la vie

communale. Quand le maire sortant, Jean-Paul Boisneau, a décidé d'arrêter, les conseillers m'ont proposé de prendre la tête de liste. Cela s'est fait naturellement.

Pouvez-vous nous présenter La Séguinière ?

C'est une commune où il fait bon vivre. Ses atouts principaux sont ses équipements importants, tant au niveau culturel que sportif ou scolaire. Différentes salles sont mises à disposition des associations, également nombreuses dans la commune : on en compte une cinquantaine. Les jeunes et les familles peuvent profiter des city parks implantés dans les lotissements ou bien du Moulin de la Cour avec ses sentiers pédestres. On continue de les développer, afin de permettre de rejoindre les autres communes en empruntant ces liaisons douces. Et puis La Séguinière est connue plus largement grâce à la présence de Marques Avenue. Il y a aussi beaucoup d'entreprises dans les zones d'activités

et un bourg bien doté de services et de commerces. La Séguinière présente également l'avantage de compter sur la présence de services médicaux : quatre médecins, deux dentistes, une pharmacie, des kinésithérapeutes, des infirmiers, etc. La maison médicale va d'ailleurs être bientôt agrandie.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime particulièrement le Moulin de la Cour, notamment à l'automne, avec les différentes couleurs que prennent les arbres et les feuillages.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous pouvons citer la rénovation de la salle des Fêtes où encore l'agrandissement du restaurant scolaire. Aujourd'hui, 85 % des enfants y déjeunent, il convient donc de l'adapter au besoin. Nous allons également continuer les travaux des voiries intra muros avec l'effacement des réseaux. Concernant le développement de la commune, le lotissement du Bordage

est en cours. Nous souhaitons rester à 23 permis de construire par an pour pouvoir maîtriser l'évolution de la population tout en satisfaisant les demandes. Il faut savoir rester raisonnable, trouver le bon équilibre pour assurer l'avenir tout en respectant les capacités d'accueil des équipements.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

L'Agglomération est indispensable en termes de services : citons le bus, la piscine, les équipements culturels. Sans l'intercommunalité, nous n'aurions pu avoir les zones industrielles que nous avons et qui permettent à La Séguinière de développer son bassin économique.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller délégué en charge de la gestion et de la négociation foncière et patrimoniale (actes notariés et administratifs) et à l'exercice du droit de préemption urbain (DPU).



La Tessoualle - **Dominique Landreau**

52 ans, professeur des écoles,
élu au conseil municipal
depuis 2008 et maire en 2020
(1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

J'ai toujours eu à l'esprit qu'un jour, peut-être, je m'impliquerais dans la vie communale. Je me suis lancé avec le maire de l'époque, Marc Gental et quand celui-ci a décidé qu'il ne renouvelerait pas son mandat, il a fait le tour des élus pour connaître leurs souhaits et mon nom est ressorti pour prendre la suite. J'ai pris le temps d'analyser la question puis j'ai contacté tous les élus, ainsi que de nouvelles personnes, avec

le souci d'intégrer de la jeunesse, pour reconstituer une équipe. Cela s'est fait assez facilement.

Pouvez-vous nous présenter La Tessoualle ?

La Tessoualle est une commune conviviale et dynamique, avec un tissu commercial, artisanal et de services important. On compte beaucoup de commerces, d'artisans, et des services bien développés. Nous avons à cœur de les préserver. Notre préoccupation est également de conserver l'offre médicale, avec un projet de pôle santé. On peut aussi dire que l'environnement à La Tessoualle est agréable avec ses deux lacs et il est très rapide d'accéder à Cholet et ses services, tout en profitant de la tranquillité de la commune. Nous comptons plus de 50 associations, en tous domaines. Le sport est fédéré autour d'une association centrale, l'En Avant La Tessoualle (EAT). Enfin, on ne peut pas parler de La Tessoualle sans parler de son jumelage avec Zwiefalten. D'ailleurs, symboliquement, le premier courrier que j'ai écrit en tant que maire était adressé à

nos homologues allemands.

Quel y est votre lieu préféré ?

C'est la vallée du Moulin, un lieu central auquel je suis attaché car, quand je suis arrivé dans la commune, en 1997, je vivais juste en face et j'allais m'y promener souvent avec les enfants qui voulaient nourrir les canards. De façon générale, j'aime les coulées vertes de la commune : l'espace vert du lavoir, la vallée de la Garenne, la vallée du Pré fleuri avec leurs animaux. Nous avons la chance de profiter de ces différents lieux qui sont presque reliés entre eux.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Le nouveau lotissement, avec ses 65 parcelles situées en sortie de bourg, en direction de Loublande, est un dossier en finalisation, avec une sortie de terre en fin d'année.

Nous travaillons à la construction d'un pôle santé, avec la volonté de préserver dans le temps l'offre médicale sur la commune. Ce projet est mené en partenariat avec les professionnels de santé de la commune. La majorité

d'entre eux souhaite s'y regrouper. Le résultat pourrait être plus conséquent que l'idée de départ.

Nous voulons également repenser le cœur de bourg pour faciliter la circulation douce, afin qu'il soit agréable de se promener à pied ou à vélo. À l'écoute des commerçants, nous avons remis la rue Clemenceau en double sens en repensant le stationnement.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

L'Agglomération participe au développement de notre territoire tout en permettant aux communes de garder leur identité. Nous avons la chance d'accéder à des infrastructures de qualité, de profiter de services qu'on n'aurait pas sans l'intercommunalité.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller délégué en charge de l'aménagement numérique, de la technologie de l'information et de la communication ainsi que des outils numériques et technologiques.



Le May-sur-Èvre - **Alain Picard**

63 ans, inspecteur d'académie,
élu maire depuis 2008
(3^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

En 2008, le maire de l'époque arrêta et je me suis présenté pour proposer du changement. Contre toute attente, notre liste a été élue face à l'autre liste constituée de l'ancienne équipe et il en a été de même au mandat suivant. J'ai appris ce « métier » qui consiste à servir l'intérêt général, à résoudre sans cesse des problèmes nouveaux et me suis pris au jeu. Il est aussi intéressant de voir toute une équipe qui se révèle dans ses fonctions au sein du conseil municipal. La première mission que je m'étais donnée était de pacifier le climat de la commune, de réussir à faire

que nous allions les uns vers les autres. Et en douze ans, on a réalisé tout ce sur quoi on s'était engagé.

Pouvez-vous nous présenter Le May-sur-Èvre ?

Il faut déjà parler de son passé, qui explique le caractère de la commune, toujours indépendante et autonome. Au XIX^e siècle, Le May était centré sur le tissage, puis au XX^e, sur la chaussure. Dans les années 60, tous les habitants y trouvaient leur bonheur : il y avait du travail pour tout le monde, un tissu commercial important. La commune a ainsi prospéré. Le tissu associatif était déjà fort, essentiellement sous l'égide du patronage. Aujourd'hui, il y a encore beaucoup de travail dans la commune et dans le Choletais. Notre territoire emploie encore de la main-d'œuvre. Nos atouts restent l'âme bénévole forte, nos commerçants, notre proposition en matière culturelle, nos deux écoles, notre collège, la maison de santé, avec un médecin qui vient d'arriver. Les gens se sentent bien dans la commune. On le mesure aux personnes qui reviennent vivre ici, pour retrouver ce cocon rassurant.

Quel y est votre lieu préféré ?

C'est l'esplanade des stades, un lieu de détente très sympa, avec, à l'arrière, le bois et l'étang. Tout près, il y a des jeux pour les enfants. Les gens aiment s'y retrouver.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous avons déjà fait le plein d'équipements structurants sur le dernier mandat : la maison de santé, très attendue, la bibliothèque qui a doublé de surface, le lieu intergénérationnel l'Exeko. L'objectif de la dernière campagne était de trouver un médecin, ce qui est chose faite avec l'installation, pour quatre ans, du docteur Parmentier, depuis le 1^{er} juillet dernier. Sa présence aidera à la formation de jeunes médecins qui pourront reprendre sa suite. Il faudra aussi mener différents travaux mais surtout, continuer à faire vivre tout ce qui fonctionne. Je compte confier un maximum de délégations à l'équipe composée pour moitié de nouveaux venus, générer les compétences afin d'assurer la relève. Nous devons aussi être à l'écoute de la population, identifier quels sont ses

vrais besoins. Enfin, ce mandat sera très coloré en vert, avec une réflexion sur l'entretien des espaces verts, mais aussi sur la création d'un GR du Pays de l'Èvre : un sentier de randonnée qui partirait de l'embouchure de l'Èvre dans la Loire et remonterait à Vezins, en passant par Le May-sur-Èvre et Trémentines. Dans ce cadre, on peut imaginer la mise en valeur de notre patrimoine. Les gens vont découvrir des coins de leur commune qu'ils ne connaissent pas.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

La décision prise en 2001 d'intégrer l'Agglomération était la bonne. Nous n'avons que des raisons de nous en féliciter.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président en charge de l'aménagement du territoire, plus précisément de la gestion du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI).



Les Cerqueux - **Joël Poupard**

57 ans,
comptable,
élu conseiller municipal en
2008, 2^e adjoint en 2011,
1^{er} adjoint en 2014 et
maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Trois conseillers municipaux étaient d'accord pour repartir. Avec le 2^e adjoint, nous nous sommes concertés et, en se répartissant les tâches, nous nous sommes dit que nous pouvions refaire un mandat. Je suis très attaché à la commune, j'ai été très impliqué associativement, d'abord dans le club de tennis puis à l'OGEC de l'école. Les Cerquois me connaissent bien.

Pouvez-vous nous présenter Les Cerqueux ?

Les Cerqueux sont une petite commune dynamique de 870 habitants environ. Nous avons la chance d'avoir une très grosse entreprise, Brioche Pasquier et deux autres entreprises de transport dont un des leaders du transport de menuiseries en France. La commune est bien équipée en commerces avec, notamment, une supérette. Nous avons un tissu d'artisans bien fourni et un tissu associatif important. Enfin, les Cerqueux possèdent une maison de l'enfance, juste à côté de l'école, et un foyer logement.

Quel y est votre lieu préféré ?

Je me sens bien partout aux Cerqueux.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous avons une salle de sport qui date de 1986-1987. Le sol a été refait en 2006, nous avons construit une salle annexe mais aujourd'hui, les vestiaires sont vétustes, l'isolation

est à revoir tout comme l'accès aux personnes à mobilité réduite. Avec la nouvelle équipe municipale, nous allons donc lancer la réflexion pour la réhabiliter.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

La puissance d'une collectivité de 106 000 habitants, avec des compétences que nous n'avons pas. Les services sont beaucoup plus pointus et les possibilités d'équipements plus ambitieuses. Pour moi, par exemple, c'est plus facile de défendre la fermeture de l'écopoint si on dit qu'il y aura une déchetterie avec des horaires plus larges. Et puis l'AdC offre l'accès à des équipements ou services comme Glisséo, le Cispa, la ludothèque ou encore les bus pour les sorties scolaires. Ce n'est pas négligeable pour une petite commune comme nous.

Louis-Marie Guetté,
1^{er} adjoint des Cerqueux

La commune des Cerqueux a la particularité de ne pas être représentée au sein du conseil de l'AdC par son maire, mais par son 1^{er} adjoint, Louis-Marie Guetté, 62 ans, élu depuis 2001 et adjoint depuis 2002.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller communautaire délégué à l'aménagement, la gestion et l'entretien des zones d'activités artisanales, c'est-à-dire les zones économiques de petite taille situées dans les communes rurales.



Lys-Haut-Layon - **Médéric Thomas**

47 ans, agriculteur,
élu conseiller municipal en 2008
à Tigné, 1^{er} adjoint en 2014,
devenu maire délégué en 2017
et maire en 2020 (2^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

J'aime me mettre au service de la population. Nous avons une très bonne équipe durant le mandat précédent. Cela a été un réel plaisir. Il y a égale-

ment une très bonne entente avec les agents. Nous avons quand même créé une commune nouvelle en trois ans. Aujourd'hui, je voudrais en récolter les fruits.

Pouvez-vous nous présenter Lys-Haut-Layon ?

Lys-Haut-Layon est une commune aux multiples visages, avec une partie viticole et une partie bocage consacrée à l'élevage. Nous sommes au carrefour du Choletais, du Saumurois et de l'Angevin. La commune a quelques belles entreprises comme Millet, la Fromagerie de Vihiers... Nous espérons développer et attirer de nouvelles entreprises, de même que nous avons la volonté de dynamiser nos centres-bourgs. L'offre commerciale se diversifie; le nombre de commerces autour de la place Charles de Gaulle à Vihiers ne va pas en baissant, bien au contraire. Nous avons aussi de nombreuses asso-

ciations sportives et culturelles qui ont des projets, qu'on accompagne. Tout ça montre le dynamisme de la commune.

Quel y est votre lieu préféré ?

Un lieu que je trouve sympa: l'espace Suzanne Brucy à Tigné. C'est un lieu convivial.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Il faut d'abord que les gros chantiers structurants entamés que sont Lysséo et la bibliothèque-école de musique se terminent. Nous avons des projets au niveau des écoles, à Nueil-sur-Layon notamment. Celui, également, de construire une cuisine centrale, qui alimenterait à la fois l'hôpital local et les établissements scolaires. Enfin, il est prévu de finaliser le déplacement de l'hôpital à côté du pôle santé.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

C'est une grosse machine, une autre dimension, qu'il faut comprendre, dont il faut assimiler le fonctionnement. Nous avons de bonnes relations. On réécrit le plan local d'urbanisme, on recrée une agglomération. Nous sommes assez satisfaits des retombées.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président en charge des voiries communautaires. Cela concerne l'entretien, le fauchage des abords et les investissements de toutes les voiries de l'AdC qui se situent au-delà des agglomérations des communes. Ma commission travaille de concert avec les commissions Bâti-ments, Grands projets et Mobilité.



Lys-Haut-Layon/La Fosse-de-Tigné - **Albane Bréheret**

46 ans, gestionnaire de stock, élue conseillère municipale en 2008 et maire déléguée en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagée pour votre commune ?

Pour m'investir dans ma commune. C'est sûr qu'être maire déléguée représente un investissement supplémentaire mais réfléchi. C'est un défi. C'est très intéressant de rencontrer des gens, suivre des dossiers. Ce n'est que du bonheur.

Pouvez-vous nous présenter La Fosse-de-Tigné ?

C'est une commune de 240 habitants, qui n'a plus d'école et plus de commerce. Mais c'est une commune très bien entretenue, où il n'y a pas tout à

faire. Nous avons quelques artisans, des agriculteurs et viticulteurs, des gîtes et le Mas d'Anjou, un restaurant qui propose des chambres d'hôtes. Nous avons également des associations dynamiques dont un comité des fêtes qui propose un vide-greniers, un feu d'artifice et d'autres projets en cours.

Quel y est votre lieu préféré ?

Le rocher, sur la place des Perrières, avec sa fontaine.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Il y en a deux. D'abord, l'achèvement de la sécurisation de l'entrée du bourg, ce

mois-ci, qui consiste en la déviation de deux voies et un aménagement paysager. Nous allons également agrandir et rénover la salle des Fêtes, à partir de cet automne.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Pour moi, c'est un peu nouveau. Étant chargée de la communication de Lys-Haut-Layon, je vais voir comment on peut travailler ensemble. L'AdC nous apporte déjà le transport des élèves en regroupement pédagogique intercommunal et vers les collègues.



Lys-Haut-Layon/Le Voide - **François Pineau**

40 ans, acheteur, élu adjoint en 2014 et maire délégué en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Avant 2014, j'assistais aux séances du conseil municipal. De là m'est venue l'envie de servir la population, de m'investir pour mon territoire. Je trouvais que l'équipe municipale faisait du bon boulot. C'est André Cotteceau (ancien maire délégué de Saint-Hilaire-du-Bois, ndlr) qui est venu frapper à ma porte. Je ne suis pas vihierois d'origine mais je me suis toujours senti très à l'aise avec la population du Vihierois. J'avais envie de rendre au territoire ce qu'il m'a apporté.

Pouvez-vous nous présenter Le Voide ?

C'est une des trois communes histo-

riques de la commune associée de Vihiers, qui compte environ 600 habitants. C'est une commune plutôt agricole, avec un petit noyau d'entreprises dans le secteur du BTP, une école privée, quelques associations mais plus de commerce. Par contre, nous avons, un distributeur de pain, réapprovisionné dans la journée, qui permet d'avoir du pain frais à toute heure.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime bien la liaison entre l'église et la salle des Fêtes.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Terminer l'aménagement de la traversée du bourg. En fin de mandat, je souhaite lancer un nouveau lotissement. Jusqu'à

maintenant, un programme soutenu de l'habitat a permis de maintenir les effectifs de l'école et des associations.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Pour Le Voide, le gros apport a été la station d'épuration, qui a été refaite à neuf. C'est un projet qui a été repris par l'AdC lors de l'adhésion de Lys-Haut-Layon et qui a été aussitôt priorisé, avec l'œil neuf des services de l'assainissement. L'AdC apporte également son concours dans les travaux de la traversée du bourg, dans le cadre de l'enfouissement des réseaux. Le travail que l'on doit avoir, tous ensemble, avec l'AdC, c'est un dialogue permanent.



Lys-Haut-Layon/Les Cerqueux-sous-Passavant - **Didier Bodin**

62 ans, ouvrier retraité, élu conseiller municipal en 2001 et maire depuis 2008 (3^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Je suis né aux Cerqueux-sous-Passavant. J'ai été 10 ans président du comité des fêtes et correspondant de presse quelques années. Ce qui fait qu'on apprend à connaître beaucoup de monde. Le fait qu'il y avait une bonne équipe m'a décidé à m'engager.

Pouvez-vous nous présenter Les Cerqueux-sous-Passavant ?

La commune compte environ 520 habitants. Nous avons beaucoup d'agriculture (céréales, bovins, vaches laitières, chèvres, porcs bio) et un viticulteur, quelques artisans (carreleur, plombier électricien), un garagiste, un café-res-

taurant qui fait également dépôt de pain et un relais postal en mairie, avec la bibliothèque juste à côté. L'école est en regroupement pédagogique intercommunal avec Cléré-sur-Layon, ce qui représente 30 à 35 élèves aux Cerqueux-sous-Passavant. Nous avons également quelques associations : comité des fêtes, club du 3^e âge et société de chasse.

Quel y est votre lieu préféré ?

Le plan d'eau, qu'on a refait récemment. J'aime l'environnement, la pêche et la chasse.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

L'aménagement du prochain lotissement, en fait une nouvelle tranche du

lotissement actuel, qui accueille en moyenne une maison par an.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

À Lys-Haut-Layon, nous avons un tiers de la voirie de l'AdC, ce qui représente un budget important. Nous attendons donc que l'AdC engage certains travaux. Les relations sont bonnes. J'espère qu'il y aura toujours la conférence des maires (elle se dénomme désormais conférence territoriale, ndlr). Autrement, on n'arrive pas à rencontrer tout le monde.



Lys-Haut-Layon/Nueil-sur-Layon - **Antoine Beaussant**

57 ans, officier de Marine, élu maire délégué en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Quand j'ai quitté la Marine, mon souhait était de m'ancrer dans le tissu socio-économique local. Nueil, c'est l'endroit où je me ressource; l'Anjou, ce sont mes racines. Je veux me mettre au service de mes concitoyens et de ma région. Cela vient probablement de mon engagement militaire. C'est vraiment ce que j'avais envie de faire. Et puis, j'y vois un clin d'œil familial puisque mon père a été maire de Nueil voilà 30 ans.

Pouvez-vous nous présenter Nueil-sur-Layon ?

C'est une commune rurale, charnière, qui se situe à un carrefour géographique, géo-

logique et humain. Le Layon est une frontière; on entre dans la Vendée militaire. Les paysages sont extrêmement variés et riches. Nous avons une agriculture dense et diversifiée. Nueil compte 1 200 habitants et est une des communes les plus vastes du Maine-et-Loire. Nous avons un médecin, une pharmacie, une supérette, une boulangerie, deux écoles, plusieurs artisans et un EHPAD. Tout est là pour qu'on y vive bien, qu'on soit jeune ou âgé.

Quel y est votre lieu préféré ?

Le hameau de Vaillé-Rochereau. C'est là où j'habite, c'est un bel endroit, un havre de paix.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Préserver cette qualité de bourg à Nueil-sur-Layon avec tous les services offerts aujourd'hui. On essaie d'accompagner et faciliter les initiatives. Nous avons aussi le projet de créer une nouvelle école publique. Mais on ne peut pas faire l'économie d'y réfléchir avec l'école privée.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Nous avons la chance d'avoir une agglomération très dynamique. Il faut qu'on profite et qu'on s'accroche à ce dynamisme choletais. C'est un vrai atout. Il faut profiter de sa force de frappe. Il y a des investissements lourds que nous ne ferions pas sans l'AdC. C'est un atout pour nos concitoyens.



Lys-Haut-Layon/Saint-Hilaire-du-Bois - **Fabrice Maillet**

45 ans, conseiller funéraire et pompier volontaire, élu conseiller municipal en 2014, adjoint en 2016 et maire délégué en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

J'ai eu beaucoup de responsabilités dans des associations (club de foot, association des parents d'élèves et club d'athlétisme). C'est à la suite d'une rencontre avec Philippe Algoët (maire de Lys-Haut-Layon dans le mandat précédent, ndlr) que j'ai décidé de me lancer.

Pouvez-vous nous présenter Saint-Hilaire-du-Bois ?

C'est une commune de 1 437 habitants et 3 400 ha, où on trouve de l'agriculture (élevage bovin, vaches laitières, chèvres), un tailleur de pierre, un menuisier, un couvreur, un peintre, un maçon, un plâtrier, un pépiniériste et un garagiste, ainsi que l'usine de méthanisation. Les commerces

de Saint-Hilaire-du-Bois se trouvent zone des Courtils, autour du Super U, qui n'est donc pas à Vihiers. Nous avons une école privée, un foyer des jeunes et l'antenne des Restos du cœur, ainsi qu'une vingtaine d'associations dont Amilys qui organise des spectacles son et lumière.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime courir et marcher, donc je dirais la côte des Ormeaux, qu'empruntent les coureurs de Cholet-Pays de la Loire.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Réhabiliter le patrimoine de Saint-Hilaire-du-Bois. Il y a le lavoir à remettre en état et la rosace de l'église à rénover. Il reste également à engager la dernière tranche des travaux d'aménagement de

la traversée du bourg, qui vont permettre de sécuriser le passage devant l'école.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

C'est d'abord un apport financier. Une petite commune ne pourrait pas mener de gros projets comme Lysséo. Depuis 2017, je trouve que ça s'est bien déroulé. C'est sûr qu'il y a des compétences où c'est plus compliqué que d'autres. À Lys-Haut-Layon, il faudrait que nous construisions une nouvelle salle de sport qui serait dévolue aux sports de raquette notamment, avec des tribunes. Nous verrons si l'AdC peut nous aider sur ce projet.



Lys-Haut-Layon/Trémont - **Daniel Frappreau**

59 ans, agriculteur, élu conseiller municipal en 1989 et maire depuis 2008 (3^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

J'ai toujours été impliqué dans

des associations et j'ai même eu des responsabilités à la CUMA. Le bénévolat fait qu'on a envie de s'occuper des gens. Je me suis engagé dans ce dernier mandat pour bien finaliser la création de la commune nouvelle et pleinement intégrer Trémont dans Lys-Haut-Layon.

Pouvez-vous nous présenter Trémont ?

C'est une commune de 400 habitants pour 800 ha dont 200 de vignes. La principale activité économique de Trémont est la viticulture puisque nous avons 10 viticulteurs sur 12 exploitations agricoles, ce qui représente environ 80 salariés. Nous n'avons qu'un seul

commerce: un restaurant. L'artisanat est, en revanche, très développé et le dynamisme associatif, fort, notamment dû au comité des fêtes.

Quel y est votre lieu préféré ?

Le terrain de basket, ainsi que le moulin d'eau et l'aménagement paysager que nous avons réalisé autour.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Créer du stationnement supplémentaire autour de la salle des loisirs, avec un plan de circulation. Nous avons également un lotissement prêt à être commercialisé

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Lys-Haut-Layon a été construit pour avoir un plus gros impact dans l'AdC. Nous sommes reliés à un bassin d'emplois dynamique. C'était la meilleure chose qui pouvait nous arriver. Désormais, nous sommes repérés dans le Choletais et la viticulture s'y retrouve en visibilité. Il est important, dès le départ, de bien s'intégrer dans toutes les commissions. Maintenant, il faut mettre de l'huile dans les rouages. Et avec le projet de Lysséo, jamais nous n'aurions imaginé avoir une telle piscine.



Lys-Haut-Layon/Tancoigné - **Christine Decaëns**

59 ans, sans profession,
élue 1^{re} adjointe en 2008 et
maire depuis 2014 (2^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagée pour votre commune ?

Je suis arrivée en Anjou en 2005. Je participais à la vie de la commune en étant présente lors

des différentes manifestations. On m'a sollicitée pour les élections de 2008. J'ai vite pris des responsabilités et, en 2014, le maire ne se représentant pas, je ne me suis pas posée de questions et je suis devenue maire.

Pouvez-vous nous présenter Tancoigné ?

C'est une commune de 425 ha, dont 100 de vignes, qui réunit 350 habitants. Nous avons cinq exploitations agricoles et quelques artisans. Nous n'avons, en revanche, plus de commerce. L'école est en regroupement pédagogique intercommunal avec celles de La Fosse-de-Tigné, Tigné et Cernusson. La particularité de Tancoigné est de ne pas avoir de château contrairement à d'autres communes de Lys-Haut-Layon. Mais, d'un point de vue historique,

nous avons la borne des trois évêchés, qui date du XIII^e siècle, dans le bois de la Gâtine, et le squelette d'un homme du néolithique découvert en 1949, qui se trouve aujourd'hui à l'université catholique d'Angers.

Quel y est votre lieu préféré ?

Un des endroits les plus agréables, pour moi, est le lieu-dit La Brosse, le point culminant de la commune, qui offre une très belle vue sur le village et les coteaux.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

J'aimerais aménager le parvis commun à l'église et à la mairie, sécuriser le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite qui, actuellement, sont obligées

d'emprunter la chaussée, ainsi que l'accès à l'aire de jeux située derrière l'église. On devrait pouvoir trouver un moyen de faire autrement.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

C'est une grosse machine avec, parfois, quelques lenteurs administratives. Mais elle nous apporte le transport public pour les écoliers et collégiens. Avec Lysséo, nous allons avoir un outil qui va permettre à nos scolaires d'y aller toute l'année. Enfin, la bibliothèque est devenue gratuite et l'école de musique, moins chère.



Lys-Haut-Layon/Tigné - **Patrick Taveneau**

62 ans, conducteur de travaux
retraité,
élu conseiller municipal en 2001,
adjoint en 2008, conseiller municipal
en 2014 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

L'envie de participer à la vie de ma commune, de la faire vivre, m'incite à m'investir en tant qu'élu. Parallèlement, j'ai été président des

parents d'élèves de l'école privée et secrétaire du comité des fêtes de Tigné. Le fait d'être à la retraite désormais me libère du temps. C'est la raison pour laquelle j'ai postulé à la succession de Médéric Thomas. C'est très prenant mais très intéressant.

Pouvez-vous nous présenter Tigné ?

C'est une petite commune rurale de 780 habitants, à égale distance de Cholet, Saumur et Angers, qui a beaucoup de charme, avec deux écoles, un accueil périscolaire, une garderie, un foyer des jeunes et une bibliothèque. Nous avons quelques commerces: une boulangerie, un café-restaurant avec relais postal, un salon de coiffure, un garagiste et quelques artisans, dans le bâtiment essentiellement. Nous avons tout ce

qu'il faut pour une commune rurale, avec un tissu viticole important. Tigné est la capitale du rosé de Loire.

Quel y est votre lieu préféré ?

L'espace Suzanne Brucy, c'est-à-dire là où les gens se rassemblent. C'est un lieu avec un petit amphithéâtre extérieur où se déroulent de nombreuses manifestations: fêtes des écoles, fête de la musique, Un dimanche à Tigné...

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

La continuité des aménagements en cours: la sécurisation de l'entrée de bourg et la commercialisation du lotissement du Point du jour. L'an prochain, nous allons refaire toute la place de la mairie afin de l'embellir, d'améliorer le stationnement et sécuriser le ramassage scolaire. Nous

allons également lancer l'étude pour la réalisation d'une nouvelle cantine.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

En la rejoignant, Lys-Haut-Layon a adhéré à une agglomération très structurée, qui permet d'avoir un appui technique important. Les transports publics commencent à arriver. En fait, les différents services intercommunaux viennent petit à petit. Par exemple, l'école de musique associée avec le conservatoire de Cholet nous permet désormais de proposer une intervention musicale régulière aux écoles.



Lys-Haut-Layon/Vihiers - **Marie-Françoise Juhel**

62 ans, ingénieure commerciale retraitée, élue conseillère municipale en 2001, adjointe en 2014, devenue maire déléguée en 2017 (2^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Au départ, mon métier ne m'amenait pas à côtoyer les gens de ma commune. J'avais un engagement associatif puisque j'ai participé à la création du centre de loisirs enfants. En 2008, j'ai dû renoncer à contrecœur, je n'arrivais plus à concilier vie professionnelle et vie municipale. En 2014, en préretraite, j'ai souhaité prendre plus de responsabilités, avec le but de m'intégrer dans ma commune et de rencontrer des gens. Et j'ai vraiment plaisir à travailler avec les autres maires élus.

Pouvez-vous nous présenter Vihiers ?

C'est une grosse commune par rapport aux huit autres de Lys-Haut-Layon, c'est la commune centre. Elle a un cœur de ville bien vivant, avec beaucoup de commerces. Nous avons besoin d'avoir de l'autonomie dans ce domaine. Il y a une association de

commerçants et nous avons un projet de liaison entre le centre-ville et la zone des Courtils. On peut pratiquement tout acheter à Vihiers. Concernant les produits de bouche, il y a une offre complète pour les Vihierois en fonction de leurs souhaits. Nous avons également un cinéma très dynamique, dont la notoriété dépasse largement la commune.

Quel y est votre lieu préféré ?

L'étang du Lys. Entendre cette eau qui coule, ça chante... Nous l'arrangeons tout le temps. Prochainement, on doit changer les tables de pique-nique. J'y vais pratiquement une fois par semaine.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Celui qui me tient à cœur, pour lequel je vais me battre, c'est la remise aux normes du château Maupassant d'une

part. Pour des questions de sécurité, on ne peut plus être nombreux à l'étage. Et, d'autre part, il y a le projet de cuisine centrale pour les repas de l'hôpital, des écoles et collèges et le portage des repas, avec des produits locaux.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Je n'étais pas élue de l'AdC dans le mandat précédent; cette fois-ci, je le suis. On parle beaucoup de la piscine mais nous avons aussi beaucoup de choses à réaliser en voirie et assainissement. On compte évidemment sur l'AdC pour nous aider à les réaliser. On fait également de la publicité pour avoir des vélos électriques à proposer à la location aux Vihierois.



Maulévrier- **Dominique Hervé**

58 ans, gérant d'une agence commerciale, élu conseiller municipal en 2008, adjoint en 2010 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Parce que je suis Maulévrais, que j'aime ma commune, que je l'ai vue évoluer. J'ai beaucoup de respect pour ce qu'ont accompli mes deux prédécesseurs. Après Jean-Pierre Chavassieux, je me suis dit que c'était à moi de prendre mes responsabilités.

Aujourd'hui, je trouve que Maulévrier est une belle commune.

Pouvez-vous nous présenter Maulévrier ?

Maulévrier compte 3262 habitants et 1600 emplois, à travers les exploitations agricoles, conventionnelles et bios, les industriels et artisans installés dans la commune. La création de certaines rues et du contournement de la commune a permis de décongestionner le centre-bourg, où on trouve tous les services dans un périmètre de 300 m. Les commerçants sont très satisfaits du sens unique de la rue du Commerce et c'était une volonté d'implanter le Super U pas trop loin des commerces. Nous avons cinq médecins, des infirmiers, des kinésithérapeutes, un ostéopathe et un podologue; il manque un dentiste. Au pôle enfance se trouvent le multi-accueil et le périscolaire. La commune a deux écoles et un collège privé, et une

vie associative riche d'une soixantaine d'associations.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime me balader le long de la Moine. Mais il y a surtout le Parc oriental, dont l'accès est gratuit pour les Maulévrais, et le potager du château Colbert.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Poursuivre ce qui fonctionne bien. La commune est belle. Cela fait bientôt 11 ans que nous n'utilisons plus de pesticides. Nous allons essayer d'apporter de petites touches ça et là. J'aimerais réaliser un pôle santé qui permettrait d'accueillir tous les professionnels de santé pour le bien-être des Maulévrais. Nous avons également l'église à rénover, et à réfléchir sur l'aménagement de la place Émile Chacun, traversée par plus de 1000 piétons par jour.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Je suis Maulévrais, donc Choletais. Avant, à la Communauté de communes du Bocage, Maulévrier était la plus grosse commune. Aujourd'hui, Cholet est la plus grosse commune de l'AdC et représente la moitié de sa population. Il ne faut pas en avoir peur. Les services de l'AdC sont très importants et compétents. Nous avons un problème avec la station d'épuration qui arrive à saturation; les personnels de l'AdC ont tout réglé.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller communautaire délégué à l'éclairage public. Ma commission fait partie de la commission Voirie et concerne l'éclairage de la partie communautaire de la voirie, comme les zones industrielles par exemple.



Mazières-en-Mauges - **Guy Sourisseau**

59 ans, inspecteur des finances publiques, élu au conseil municipal depuis 1995 et maire depuis 2008 (3^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

En 1995, le maire de l'époque est venu me chercher pour faire partie de l'équipe municipale. J'ai toujours été actif dans les associations, animé par l'envie de servir l'intérêt général. Quand je suis arrivé à Mazières, je me suis investi dans l'école, dans le club de football, où je suis d'ailleurs toujours licencié. M'engager en tant qu'élu,

notamment au poste d'adjoint aux finances, était complémentaire à mon activité professionnelle, en étant cette fois-ci « de l'autre côté ».

Je n'ai pas forcément hésité à devenir maire, mais cela demande d'être disponible, de ne pas compter son temps, tout en préservant sa vie familiale et personnelle. J'ai en revanche hésité à repartir pour ce 3^e mandat, car il faut du renouvellement dans les équipes.

Pouvez-vous nous présenter Mazières-en-Mauges ?

C'est une commune à taille humaine avec ses 1 200 habitants. Il y a une vie, des associations et nous sommes à proximité de la ville-centre tout en étant près de Ribou, du Verdon, des Noues, du massif forestier. Nous avons également une zone économique très dynamique, excentrée de la commune. L'archéologie fait également partie de l'identité de la commune. Ici, dès que l'on commence à creuser, on trouve quelques vestiges.

Quel y est votre lieu préféré ?

Le parc Demartial, à l'automne. Il s'agit

d'un espace clos de plus d'1,5 hectare, racheté à des propriétaires privés et que l'on aménage petit à petit. Pour les anciens Maziérais, c'est un lieu où ils ont des souvenirs d'enfance car les propriétaires de l'époque le rendaient accessible pour différents événements. Situé au cœur du bourg, c'est aujourd'hui un parc où tout le monde peut profiter des arbres centenaires, de la zone boisée, des pelouses, des jeux pour enfants, du terrain de boules, des tables de pique-nique, du kiosque. C'est là que les fêtes d'école ont lieu lorsqu'il fait beau. Aujourd'hui encore, chacun a sa petite histoire dans ce parc.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous allons poursuivre l'aménagement de la traversée du bourg afin de sécuriser et requalifier la rue principale. Nous allons aussi poursuivre le développement de la ZAC du Pré de l'Île. 25 à 30 nouveaux lots pourraient sortir. Cette nouvelle tranche sera novatrice, avec pour chaque maison une gestion intégrée des eaux pluviales. Cela

a pour avantages d'être plus économique et de préserver la ressource en eau : elle s'infiltre là où elle tombe et recharge les nappes. Plus on apporte de verdure et de fraîcheur au cœur des villes, moins on participe au réchauffement.

Nous allons également mener une réflexion sur la création d'un équipement pour les services techniques qui ne disposent pas à ce jour d'un bâtiment opérationnel.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Elle apporte son aide par ses compétences en eau potable, en assainissement, en économie par exemple, mais aussi au niveau de l'expertise et des conseils avisés des services. De plus, à l'échelle d'un territoire, on peut négocier, mutualiser les achats. Il est nécessaire aujourd'hui d'être regroupés.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président en charge des finances, de la commande publique et des assurances.



Montilliers - **Philippe Bernard**

58 ans, moniteur en maison familiale, élu conseiller municipal en 2008, adjoint en 2010 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Neuf élus sur les 15 de l'ancienne équipe étaient prêts à repartir. C'est ce qui m'a décidé puisque je voulais m'engager

avec un noyau dur, pour poursuivre les actions engagées dans le mandat précédent. Mon goût de l'engagement vient sans doute du fait que j'ai également été impliqué associativement. J'aime être à l'écoute des gens.

Pouvez-vous nous présenter Montilliers ?

C'est une commune rurale de 1 292 habitants et 2 637 ha avec, au niveau agricole, de l'élevage et le début de la viticulture. Nous avons plusieurs zones d'activité qui représentent environ 700 emplois. Côté commerces, nous avons une supérette, un café-restaurant, un salon de coiffure, une esthéticienne... Montilliers dispose également d'un tissu associatif important avec une quinzaine d'associations. Le club de football, notamment, réunit 262 licenciés et a bénéficié d'un investissement

important avec la réalisation du terrain synthétique. À juste titre puisque l'équipe première monte en Régionale 3. Nous avons aussi un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 55 résidents, une école, une maison commune de loisirs et une maison d'assistantes maternelles.

Y avez-vous un lieu préféré ?

Je me promène beaucoup dans la nature, donc je dirais le plan d'eau, mais aussi le stade, pour assister à des matches de football.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Le nouveau lotissement du Lys, qui s'étend sur 4 400 m², car nous avons de nouveaux ménages qui s'installent à Montilliers. Nous allons également

engager l'aménagement sécuritaire de la traversée du bourg.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Elle permet de bénéficier de nombreux services compétents. Quand on leur fait appel, ils se déplacent facilement. C'est très apprécié des différents conseillers dans les commissions. L'AdC permet également d'échanger avec les autres élus ; c'est très important.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller communautaire délégué à la recherche de financement, au suivi des fonds européens et des contrats régionaux de financement. Cela concerne le montage et le suivi des dossiers de subventions par rapport aux investissements de l'AdC.



Nuillé - **Christophe Piet**

51 ans, responsable commercial, élu au conseil municipal depuis 2008 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Avant de m'investir en tant que conseiller municipal, je faisais partie de différentes associations de la commune. L'engagement, qu'il soit au niveau professionnel ou autre, a toujours été important pour moi. De plus, je suis quelqu'un qui aime beaucoup le contact, la proximité avec les gens, en toute simplicité.

Pour endosser le rôle de maire, j'ai vraiment travaillé en tandem avec le maire

sortant, Marc Mauppin, qui m'a tenu au courant des dossiers en cours. Et je me suis lancé avec l'aval de mes proches qui m'ont encouragé et soutenu. Avec l'équipe municipale, composée de personnes de tous horizons et de compétences diverses, on se sent capable d'apporter des choses positives dans la commune. Toute l'équipe s'est mise très vite au travail.

Pouvez-vous nous présenter Nuillé ?

Nuillé est une commune d'environ 1 500 habitants qui a une grande richesse : c'est la forêt, qui compose 50 % de la surface de la commune. La nature est à la porte de chez nous, tout en étant proche de la ville centre Cholet. D'ailleurs, la création de lotissements est toujours pensée en adéquation avec la forêt pour proposer des lieux de vie arborés et végétalisés.

La vie associative est très animée, c'est important. Nous accueillons aussi un événement d'ampleur nationale, voire internationale : le semi-marathon du Massif forestier, organisé par les Foulées nuillaïses. La commune triple son nombre d'habi-

tants le temps de cette journée.

Quel y est votre lieu préféré ?

C'est un lieu et c'est un jour : celui du semi-marathon, car au-delà de l'aspect sportif, on voit à l'œuvre une équipe de 450 bénévoles, tous bien rodés, chacun à son poste. On sent une belle cohésion entre Nuillaïses pour participer au succès de cet événement.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

La rénovation de la salle de La Vallonnerie, qui est une salle de convivialité louée tous les week-ends, a été lancée.

Nous avons terminé le bâtiment de stockage pour les associations, qui donne la possibilité à chacune d'elles d'avoir un box de rangement. Nous avons bénéficié d'une aide de 15 000 € de l'AdC pour ce projet.

Il est également prévu d'agrandir le cimetière, de créer un jardin du souvenir et de proposer davantage d'espace pour les cavurnes.

Nous allons aussi créer un cheminement doux en bordure de forêt, qui permettra de rejoindre l'étang des Noues sans mettre un pied sur

la route. Ce chemin sera agrémenté de panneaux expliquant la faune, la flore et le respect de la forêt. L'acte notarié de l'achat du terrain a été signé début juillet.

Dans un second temps, nous lancerons le projet pour la création d'un lotissement communal. Nous sommes également en réflexion pour passer les services liés à l'enfance en gestion directe.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

L'Agglomération soulage la commune sur les investissements. De nombreux projets ne pourraient être envisagés sans le soutien de l'Agglomération et ses compétences. On fait aussi des économies grâce aux groupements de commandes, c'est un gain d'argent et de temps.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller délégué en charge de la gestion des espaces naturels et ruraux des milieux aquatiques et de la protection de la ressource en eau et des rivières.



Passavant-sur-Layon - **Pascal Bertrand**

59 ans, sans profession, élu adjoint en 1989 et maire depuis 1995 (5^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Je suis né à Passavant, j'y suis resté, j'aime ma commune. J'ai l'amour de mon village et de ses habitants. J'avais 28 ans quand je me suis présenté la 1^{re} fois. J'étais également engagé associativement au bureau de chasse et dans le comité des fêtes.

Pouvez-vous nous présenter Passavant-sur-Layon ?

Passavant-sur-Layon est la commune la plus à l'est du territoire de l'Agglomération du Choletais et, avec 130 habitants, la plus petite. C'est une commune rurale et viticole, qui possède une église classée du XI^e siècle, avec un chevet plat extérieur et des voûtes intérieures en cul-de-four, et un château. Nous avons également un étang et la possibilité de pique-niquer, ce qui attire les touristes l'été et qui permet de pêcher quasiment toute l'année.

Quel y est votre lieu préféré ?

Des lieux, plutôt. L'église, l'étang, le château, les chapelles, c'est-à-dire des lieux riches en histoire, mais aussi le sentier de randonnée du Chat botté, entre vignes et coteaux.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

La restauration de l'église. C'est un chantier auquel nous pensons déjà depuis deux ans, avec une étude engagée à la fin du mandat précédent. Cela représente des travaux conséquents. Cela concerne la façade, le renforcement d'un pignon, la couverture... Le chantier se déroulera en plusieurs tranches sur l'ensemble du mandat.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Il y a une très bonne entente entre les élus. Je suis très satisfait de la manière dont on travaille et du soutien des élus. Le gros avantage, ce sont toutes les grandes compétences dont l'AdC est dotée. C'est une machine, une structure, qui fonctionne bien.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président chargé de la protection et de la distribution en eau potable. Gilles Bourdoux m'a confié cette mission de par mes responsabilités dans ce domaine depuis des années, notamment en tant que président du Syndicat mixte d'adduction en eau potable des eaux de Loire et du Syndicat mixte d'adduction en eau potable Mauges-Gâtine. Cela concerne la gestion de l'eau potable, sachant qu'il s'agit d'une compétence de l'AdC qui, depuis le 1^{er} janvier 2020, s'est élargie à l'ensemble du territoire communautaire.



Saint-Christophe-du-Bois - **Sylvain Sénécaille**

53 ans, consultant en entreprises, élu maire depuis 2014 (2^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

La situation à l'époque était un peu particulière. Saint-Christophe-du-Bois était une commune en difficulté, perdait ses habitants, où les écoles voyaient les effectifs en chute libre. J'ai eu envie de reprendre cette situation difficile en main, d'être acteur. Puis j'ai souhaité poursuivre avec ce second mandat et continuer le travail engagé. J'ai aussi découvert que nous avions un pouvoir : celui de faire du bien, d'être au service de la population, d'en prendre soin. Au-delà de développer une commune, il y

a des situations où l'on peut apporter des solutions à des situations critiques que peuvent rencontrer nos concitoyens. C'est globalement la chance de mettre en place une gouvernance respectueuse et bienveillante.

Pouvez-vous nous présenter Saint-Christophe-du-Bois ?

Saint-Christophe bénéficie d'un emplacement idéal, collée à Cholet, notamment du côté du Cormier avec son bassin d'emplois fort, aussi à proximité de la Polyclinique, du Centre hospitalier, de l'accès à l'autoroute. Dès la sortie de Saint-Christophe, on peut aller où l'on veut.

C'est également une commune qui s'est fortement dynamisée et rajeunie et dont l'image a changé. 80 % des gens qui s'y sont installés ces dernières années sont des jeunes familles. Il y a beaucoup de demandes immobilières, avec une belle progression de la valeur des biens. La conclusion de ces évolutions est le festival Festi'Furious, qui représente l'image du monde agricole, mais en mode « fun ».

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime bien le centre-bourg, c'est là où j'ai le plus de réflexions et d'idées pour embellir la commune.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Quand on parle de projets, on parle toujours de constructions. Il y a par exemple un garage, que l'on veut racheter pour poursuivre l'aménagement du centre-bourg. La salle des Fêtes, le théâtre, le complexe sportif, doivent être rénovés, la maison médiévale, qui est en cours. Mais notre projet principal est de mettre la commune en mode RSE : Responsabilité Sociétale et Environnementale. Nous avons mis en place un groupe de travail pour organiser cette démarche forte. Il s'agit d'instaurer un cadre très exigeant dans l'objectif de toujours mettre l'humain et notre environnement au centre de nos réflexions. Cela se traduira par de nombreuses actions avec des objectifs ambitieux sur des thématiques telles que « la gouvernance responsable – la démocratie participative – le respect des citoyens – les conditions de travail – le développement local et les initiatives d'intérêt général – l'éthique dans nos pratiques et la gestion des affaires – l'environnement... Quand on a la chance de piloter une commune, il faut se demander ce que l'on peut faire pour rendre les choses meilleures, pour que les gens soient bien ici. En

six ans, on a déjà fait plein de choses et nous allons continuer de progresser et rendre la commune plus douce en faisant attention à nous, à l'environnement, en formalisant toutes ces choses et en communiquant dessus. Nous souhaitons aussi embarquer les habitants avec nous dans tous ces changements, toujours sous le signe du respect et de la bienveillance. C'est un projet qui a beaucoup de sens dans cette période délicate.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Avec l'AdC, nous ne sommes pas seuls. Nous faisons partie d'un groupe économique qui nous facilite les choses, nous bénéficions de services qui peuvent nous aider si besoin, de collègues avec des expériences diverses et variées avec qui échanger.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

J'ai souhaité poursuivre mes missions liées au tourisme et continuer ma participation au pilotage du dossier de l'attractivité du territoire.



Saint-Léger-sous-Cholet - **Jean-Paul Olivarès**

57 ans, enseignant, élu au conseil municipal depuis 2001 et maire depuis 2008 (3^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

D'abord investi au niveau associatif, je m'intéressais à la vie municipale, sans envisager d'entrer dans le conseil. Puis quand on me l'a proposé, j'ai accepté et suis devenu adjoint, à la communication puis aux finances. Ces sujets transversaux m'ont permis d'appréhender une grande partie des enjeux municipaux. Quand on m'a proposé de devenir tête de liste, j'ai dit oui, après une longue et mûre réflexion.

Pouvez-vous nous présenter Saint-Léger-sous-Cholet ?

Tout est résumé dans notre devise, inscrite sur le blason de notre commune : équilibre et qualité de vie. L'équilibre, c'est celui entre la ville et la campagne avec un cadre le plus agréable possible, et une qualité de vie avec plusieurs points verts : le parc de la mairie, l'étang, l'entrée des Bois Lavau.

Notre population a augmenté de 500 habitants - pour un total de 3 045 - avec la création de la ZAC du Martineau. La commune est dynamique, avec ses 35 associations, de nombreuses entreprises, des commerces, un marché le dimanche matin. Entre le marché et le magasin de producteurs locaux, nous revendiquons une défense du commerce local face à la grande distribution.

Quel y est votre lieu préféré ?

C'est le parc de la mairie, lié à l'ensemble architectural de ce bâtiment datant du XVI^e siècle, rénové pendant une dizaine d'années. C'est un lieu

chargé d'histoire, agréable, très apprécié des Saint-Légeois.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous avons deux gros projets en cours. Le premier est l'accueil à la mairie de l'agence postale communale. Cela a impliqué de refaire complètement le rez-de-chaussée de la mairie. Il y aura donc un accueil commun à l'agence postale et à la mairie à partir du 5 octobre.

Le second projet est l'extension de la maison de l'enfance. Inaugurée en 2009, il a été nécessaire de l'agrandir pour accueillir plus d'enfants en accueil de loisirs et en périscolaire, dans les meilleures conditions. Une cinquantaine d'enfants supplémentaires pourront ainsi être accueillis début 2021.

Par ailleurs, nous menons une réflexion sur le réaménagement du quartier du vieux bourg, derrière l'église, qui est le plus ancien quartier de Saint-Léger. L'objectif est de réduire la place de la voiture, de redonner de l'espace aux

habitants. Cette réflexion est menée avec les habitants du quartier qui ont bien compris l'enjeu. Les décisions sont prises de concert avec eux.

Plus tard dans le mandat, il sera question de réaménager les salles de sport et de sécuriser la sortie de la commune, au niveau de la route du Pontreau.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Saint-Léger-sous-Cholet est entrée dans l'Agglomération en 2002. Cela fait presque 20 ans. On s'y sent bien, on y a pris toute notre place et tirons satisfaction de pouvoir s'appuyer sur les compétences importantes, sur la solidarité intercommunale. L'Agglomération nous a permis de réaliser des projets plus rapidement que s'ils avaient été communaux.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président en charge de la politique communautaire d'insertion et d'emploi.



Saint-Paul-du-Bois - **Olivier Vitré**

52 ans, conseiller d'entreprise, élu adjoint en 2001 et maire depuis 2014 (2^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

La notion d'engagement, je l'ai depuis très jeune, puisque j'ai d'abord été dirigeant d'équipe et trésorier au club de foot, puis président de l'association du collègue. Depuis presque 30 ans, j'ai toujours été dans des associations ou à la mairie. J'aime bien m'occuper des autres, rencontrer du monde. Il y a toujours des projets à faire avancer. J'aime faire des choses pour ma commune. C'est important de défendre sa commune.

Pouvez-vous nous présenter Saint-Paul-du-Bois ?

Saint-Paul-du-Bois a un gros tissu associatif, avec une vingtaine d'associations. Nous sommes là pour les aider. Nous avons notamment une association de théâtre importante, l'Association d'éducation populaire, qui dispose d'une salle d'exposition permanente et accueille près de 7500 spectateurs chaque année et quelque 2500 personnes lors des visites et ateliers théâtre. Il y a là un projet à mener, en organisant des classes théâtre et des résidences d'artistes. En 2001, nous avons acheté l'hôtel-restaurant dans le but de dynamiser le bourg. À côté, il y a l'Épi-services, une épicerie multiservices qui assure également la tournée de pain et le relais postal. Le nouveau salon de coiffure, également propriété de la commune, de l'autre côté de la rue, devrait ouvrir à l'automne. L'endroit où il était depuis 12 ans va permettre à Épi-services de s'agrandir. Nous avons une école et un périscolaire, un autre restaurant à La Réveillère, quelques artisans (payagiste, plâtrier, mécanicien agricole),

une vingtaine d'exploitations agricoles. Construite en 2001, la Maison du théâtre peut accueillir 350 personnes et l'aire naturelle, l'été, attire beaucoup de monde.

Quel y est votre lieu préféré ?

L'aire naturelle de la Fontaine de Boisdon, justement, qui représente une belle image de la campagne et de la nature.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

La réhabilitation du bourg, où il y a beaucoup de terrains potentiellement constructibles et beaucoup de maisons vides. C'est notre rôle de collectivité de favoriser ces choses-là, réhabiliter certaines maisons. Ça permet d'accueillir de nouveaux habitants. Nous avons l'enfouissement des réseaux à terminer et je souhaite également mettre plus de verdure dans le bourg.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

C'est hyper important. Je préfère avoir une grosse agglomération que des

communes nouvelles, et garder le dynamisme des communes. Je ne me sens pas écrasé par l'AdC, puisqu'elle s'appuie sur les maires, donc sur les communes. On en a besoin. C'est une satisfaction de travailler avec ses services. On y trouve des idées et de l'accompagnement.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller délégué à l'assainissement collectif et non-collectif. Cela concerne l'ensemble des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement, en fait tout ce qui concerne les eaux usées. Cela passe par un état des lieux des stations, pour savoir s'il faut les rénover, les agrandir ou les refaire, ainsi que des réseaux, afin d'avoir le plus de réseaux séparatifs possibles. Nous avons beaucoup de cas où les eaux pluviales vont encore dans les eaux usées.



Somloire - **Sébastien Crétin**

50 ans, responsable de maintenance, élu conseiller municipal en 2001, adjoint en 2014 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

Je n'avais pas cette ambition mais, natif de Somloire, j'en avais l'envie. Je trouvais intéressant de rallier des gens qui ont l'intérêt de la commune. Nous ne sommes que quatre sur 15 de l'ancienne équipe à être restés. Dans la nouvelle équipe, nous

sommes tous nouveaux à nos postes. Pour m'engager comme maire, deux points étaient essentiels: la possibilité que m'a offert mon employeur de pouvoir m'organiser et le besoin de trouver un pivot aux affaires sociales, la résidence l'Épinette étant un maillon important de la commune.

Pouvez-vous nous présenter Somloire ?

Somloire est une charmante commune de 905 habitants, un peu éloignée, ce qui a finalement l'avantage, grâce à ses habitants qui utilisent les services locaux, de conserver des commerces. Nous avons une épicerie, une boulangerie, un bureau de poste, un salon de coiffure... C'est important de garder une âme à la commune. On sait qu'on peut se dépanner ici. Nous avons également une station-service et un restaurant, une école, une micro-crèche et un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) qui permet aux Somloirais de

vieillir ici. Nous avons également un nombre d'emplois important dans la commune grâce aux différents artisans et industriels.

Quel y est votre lieu préféré ?

La forêt et, notamment, quelques vieux arbres remarquables, symbole de force et de sérénité et, en même temps, de renouvellement continu en ce qui concerne les caduques et leur cycle annuel. J'ai grandi à leur contact. J'aime leur proximité et celle de la rivière, l'Ouère.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Le complexe sportif avec la salle de sport qui a besoin d'être rafraîchie et mise aux normes, et le terrain de foot qui ne donne pas entière satisfaction en période hivernale.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Cela représente une aide technique

importante sur de nombreuses compétences. Concernant la commune précisément, c'est l'AdC qui pilote le projet de nouvelle station d'épuration, commune avec La Plaine. Sans l'AdC, ce serait, financièrement, le projet du mandat. Je pense que l'AdC a à cœur de maintenir le territoire que nous représentons.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

En ce qui me concerne, mon rôle à l'AdC est, déjà, d'être le relais du territoire que je représente et, inversement, de relayer toutes les actions que l'Agglomération porte, avec les conseillers qui se sont engagés dans les diverses commissions. Conseiller délégué, je suis en charge de la politique de soutien aux commerces en milieu rural. Par cette délégation, je souhaite pérenniser et encourager les évolutions des services de proximité au sein du monde rural.



Toutlemonde - **Gérard Petit**

60 ans, ingénieur d'études, élu au conseil municipal depuis 2001 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

J'étais déjà dans le milieu associatif, je m'intéressais à la vie de ma commune. Un jour, je suis venu voir comment se passait une réunion de conseil municipal et ça m'a intéressé. J'ai donc accepté d'en faire partie quand on me l'a proposé. Puis je suis devenu adjoint et ensuite 1^{er} adjoint. À l'approche de

ces élections, alors que Jacques Bou, le maire, ne se représentait pas, j'étais persuadé qu'une équipe allait partir avec les jeunes conseillers. Mais personne ne voulait se lancer en tant que maire. Je n'avais pas du tout prévu de l'être. Mais une fois la décision prise, l'équipe s'est constituée rapidement. J'ai décidé de réduire mon temps de travail en attendant mon départ à la retraite, en 2021, afin d'être disponible pour la mairie.

Pouvez-vous nous présenter Toutlemonde ?

Toutlemonde est, à l'origine, une commune rurale. De par la proximité avec la ville de Cholet, elle est toujours en extension et a tendance à devenir une commune périurbaine. De grosses entreprises telles que Michelin, Thales, Bénéteau et la zone de Carrefour sont juste à côté. Nous avons aussi beaucoup de liens avec Maulévrier, au niveau de l'emploi et des commerces. Nous sommes bien positionnés aussi au regard du cadre de vie, avec la proximité du Massif forestier, des Noues, de Péronne, du Verdon, de Ribou. En revanche, même si nos finances

sont très bonnes, et notre taux d'endettement très bas, nos dépenses sont limitées et nous devons être vigilants aux ressources financières, notamment avec la baisse des dotations de l'État. Pour le dynamisme de notre commune, nous souhaitons garder nos activités artisanales et commerciales. Nous espérons une reprise de la supérette. Elle avait trouvé reprenneur pour avril, mais il a fait marche arrière avec la crise sanitaire.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime beaucoup les bords du Trézon avec l'étang aménagé, le chemin des Prairies, mais aussi l'arrière de la mairie. C'est un lieu très convivial où l'on se réunit, par exemple, pour la fête de la musique. J'apprécie également de trouver des jeux dans la commune, ce sont des lieux où mes petits-enfants aiment aller.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

L'aménagement des bâtiments des ateliers municipaux et l'extension du cimetière, avec sa partie végétalisée et arborée sont en voie d'achèvement.

Nous allons relancer l'idée de la construction d'une salle polyvalente en phase avec nos capacités financières. Nous allons également définir un nouveau cycle d'aménagement en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Et comme il s'agira de mon unique mandat, l'objectif est aussi de préparer une nouvelle équipe pour reprendre les rênes, dans six ans. Nous souhaitons, le temps venu, associer les futurs représentants de la commune aux réflexions sur son évolution afin de leur permettre de partir sur du concret.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Pour l'usager, il est difficile de se rendre compte de tout ce que l'AdC fait. En dehors de ses compétences, elle permet le financement d'équipements et apporte son aide pour réaliser des projets.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller à l'instruction des autorisations d'urbanisme au sein de la commission Aménagement de l'espace.



Trémentines - **Jacqueline Delaunay**

70 ans, enseignante à la retraite, élue au conseil municipal depuis 1995 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagée pour votre commune ?

Déjà investie au niveau associatif, notamment au Comité départemental de Basket-Ball et en tant que responsable de la Fédération Sportive et Culturelle de France, j'ai eu envie de participer à la vie, au développement, à la restructuration de la commune dans laquelle j'ai toujours vécu. En revanche, me présenter en tant que maire n'a pas été une décision spontanée. Peu de personnes

voulaient s'engager alors je me suis dit pourquoi pas, dans la mesure où j'avais avec moi des conseillers et adjoints partants pour renouveler leur mandat, sans qui je n'aurais pas accepté d'être tête de liste. L'important pour moi, c'est l'équipe.

Pouvez-vous nous présenter Trémentines ?

Trémentines est une commune qui compte 3008 habitants. Nous avons à nouveau franchi la barre des 3000, retrouvant une démographie que nous avons déjà connue dans le passé. Trémentines s'étend sur une grande superficie : 3500 hectares, dont beaucoup de terres agricoles. C'est une commune rurale, juste à côté de Cholet, qui apporte les atouts d'une ville centre : l'emploi, le développement économique, des services, etc. Trémentines dispose elle-même de commerces, de services, d'un marché hebdomadaire, d'un supermarché, d'une maison de santé avec 19 professionnels, de 110 entreprises toutes activités confondues, tous les services à l'enfance, un EHPAD. Le monde associatif est développé, avec 33 associations de loisirs et culturelles et 9

associations sportives, ainsi que de nombreux équipements sportifs.

Quel y est votre lieu préféré ?

J'aime beaucoup le parc des Hauts de l'étang, un site agréable et ombragé, situé dans un lotissement, en plein cœur de la commune. On peut en faire le tour facilement, certains viennent pêcher. Des jeux y ont été installés à la demande des jeunes du Conseil Municipal des Enfants.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Nous allons poursuivre la restructuration du centre-bourg en aménageant la place Emmanuel Bodet, les abords de l'église. Nous avons l'intention de supprimer des maisons qui appartiennent à la commune pour aérer l'espace. La transformation de l'îlot Bodet, projet privé, avec la construction d'un immeuble de 19 logements locatifs, face aux commerces, vient conforter notre projet. Nous souhaitons également renforcer l'offre médicale. La maison médicale, qui compte déjà de nombreux professionnels, a été agrandie. Pour ce qui est du développement

urbain, il va pouvoir se poursuivre en direction de Nuaillé.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Par ses compétences, elle a permis d'agrandir et de rénover l'EHPAD du Val d'Èvre, de renouveler la station d'épuration, de nous accompagner dans l'aménagement du centre-bourg. Elle développe les chemins de randonnée, de voiries extérieures au bourg, prend en charge l'assainissement, etc. Sans l'apport de l'AdC, il aurait été financièrement difficile de réaliser ces dépenses qui permettent notre développement. Les transports, bien empruntés par les jeunes notamment, permettent de se déplacer dans tout le secteur. Je pense aussi au sport de haut niveau, avec Cholet Basket et La Stella La Romagne, dont les sportifs font profiter de séances d'entraînement et de conseils à nos clubs locaux.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-présidente en charge de la politique gérontologique ainsi que des services et équipements à destination des Aînés.



Veziens - **Cédric Van Vooren**

44 ans, chef d'entreprise, élu au conseil municipal depuis 2008 et maire depuis 2010 (3^e mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

En 2007, le maire, André Perret est venu me chercher pour entrer au conseil municipal. Je souhaitais également entrer au conseil communautaire. J'ai vite pris goût à ces engagements. Puis, au décès du maire, l'ensemble des collègues élus m'ont sollicité pour endosser ce rôle et j'ai décidé de relever ce challenge. Cela ne s'est pas fait sans me poser de ques-

tions, conscient que le statut d'élu est assez compliqué, sans vraiment de reconnaissance de la part des administrés et de l'État. Les missions sont de plus en plus techniques avec de plus en plus de procédures. Les communes n'ont pas toujours les moyens financiers et humains. Mais cet engagement me plaît. Grâce à une équipe soudée, j'apprends à déléguer. Notre façon de travailler est très transparente.

Pouvez-vous nous présenter Veziens ?

Veziens est une commune dynamique comptant environ 1 800 habitants. Ce n'est pas une commune « dortoir » : il y a de l'activité, avec un tissu associatif important, des services, des artisans, des commerces, deux écoles, un marché, le mardi matin, qui fonctionne bien. C'est une commune à taille humaine où il fait bon vivre, à proximité de Cholet et de l'accès à l'autoroute.

Quel y est votre lieu préféré ?

Mon lieu préféré est la mairie. J'y

suis au moins deux jours pleins par semaine, j'y passe souvent les autres jours, et j'y suis connecté à distance tout le reste du temps. Je suis très réactif, il faut que ça bouge.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Parmi les projets de ce mandat, il y a la reconstruction de la gendarmerie, comptant huit logements et un bâtiment administratif.

Nous avons également le projet d'aménager la coulée des Douves afin d'y proposer un skate park, un city stade, une tyrolienne, des jeux, etc. À Veziens, 25 % de la population a moins de 16 ans. Il nous paraît important de créer une base dédiée à la jeunesse, avec des animations de plein air. Une partie de la salle de sport, à proximité, va également être réhabilitée.

Nous avons aussi le projet de sortir un nouveau lotissement de 16 lots, qui sera situé dans le parc du château, ainsi que deux bâtiments pour personnes âgées dans l'esprit d'un Établissement d'Hébergement pour

Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), créant par la même occasion une dizaine d'emplois.

Puis il y a d'autres réflexions : la rénovation du centre-bourg, la recherche d'un lieu de convivialité (bar, restaurant).

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

Elle est salvatrice pour la commune, elle apporte son aide et ses savoirs à différents niveaux. Nous n'aurions pas pu créer la station d'épuration de Veziens sans l'intercommunalité. Nous travaillons dans le partage et la transparence. Les relations se passent bien. Il faut avoir l'esprit communautaire, je suis pro aggro.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis vice-président en charge de la gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés.



Yzernay - **Dominique Séchet**

58 ans, agriculteur, élu conseiller municipal de 1995 à 2001, adjoint depuis 2008 et maire en 2020 (1^{er} mandat)

Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?

C'est un peu dans mes gènes ! Mon père était très engagé dans des associations professionnelles et, dans ma famille, nous

avons toujours eu des engagements. Par plaisir et avec la volonté d'être au service des autres. J'avais une longue expérience d'élu donc, pour moi, c'était une évidence de m'engager. J'ai toujours perçu ça comme ça.

Pouvez-vous nous présenter Yzernay ?

Yzernay possède historiquement un dynamisme connu et reconnu, avec une trentaine d'associations. La commune compte 450 emplois, avec trois entreprises phares (Bouchet TP, Rénoval et Richou), 35 exploitations agricoles, de nombreux artisans et commerces. Nous avons, par exemple, une auto-école, un restaurant, une supérette, une agence postale et un important cabinet vétérinaire. L'école privée compte sept classes et 180 élèves environ. Nous avons également un village intergénérationnel.

Quel y est votre lieu préféré ?

Je me trouve bien partout, avec éventuellement une préférence pour le stade de football, car j'aime bien aller voir des matches dès que je peux.

Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?

Soutenir les jeunes sans délaisser les aînés. Nous devons avoir une réflexion sur la vocation, à terme, du village intergénérationnel et, en même temps, améliorer la situation du foyer des jeunes. Accolé à la salle Saint-Georges, il ne peut être utilisé pendant les spectacles dans la salle. Nous devons trouver un moyen pour que les jeunes puissent profiter de leur foyer aussi souvent que possible.

Qu'est-ce que l'Agglomération apporte à votre commune ?

De plus en plus de services que les petites communes ne pourraient pas s'oc-

frir (piscine, accès aux sports de haut niveau), et un appui important pour l'instruction des dossiers. Cela représente un nouveau dynamisme. C'est intéressant de travailler en équipe, d'échanger et de collaborer avec les autres maires.

Quel est votre rôle dans l'Agglomération du Choletais ?

Je suis conseiller délégué à la gestion des eaux pluviales. Il s'agit d'une nouvelle commission, auparavant sous-commission de l'assainissement. Je vais être amené à travailler en partenariat avec la commission d'Olivier Vitré en charge de l'assainissement. L'eau est un enjeu important et la gestion des eaux pluviales à la parcelle est peut-être une alternative pour alimenter les nappes phréatiques au regard des épisodes de sécheresse qui se répètent.

Agglomération du Choletais - **Qui sont vos élus au Conseil Communautaire ?**

Créée le 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération du Choletais, comptant 106 000 habitants, traverse 26 communes, allant de La Romagne (pour la commune la plus à l'Ouest) à Passavant-sur-Layon (pour celle située la plus à l'Est). L'avenir de ce territoire est administré de la façon suivante :



1 président, 15 vice-présidents

Gilles Bourdoux
Cholet

Président de l'Agglomération du Choletais



Isabelle Leroy
Cholet

1^{re} vice-présidente
Coordination de l'équipe intercommunale



Alain Picard
Le May-sur-Èvre

vice-président
Aménagement du territoire



Jacqueline Delaunay
Trémentines

vice-présidente
Politique gérontologique - Services et équipements à destination des Aînés



Guy Sourisseau
Mazières-en-Mauges

vice-président
Finances - Commande publique - Assurances



Sylvie Rochais
Cholet

vice-présidente
Affaires agricoles



Cédric Van Vooren
Vezins

vice-président
Gestion des déchets



Jean-Paul Brégeon
Cholet

vice-président
Transition écologique - Aménagement du territoire



Jean-Paul Olivares
Saint-Léger-sous-Cholet

vice-président
Emploi - Insertion



Sylvain Apaire
Cholet

vice-président
Développement économique



Pierre-Marie Cailleau
Bérogrolles-en-Mauges

vice-président
Mobilité - Transports - Déplacements



Patrick Pelloquet
Cholet

vice-président
Culture



Médéric Thomas
Lys-Haut-Layon

vice-président
Voiries communautaires



Michel Viault
Cholet

vice-président
Ressources humaines



Xavier Testard
Coron

vice-président
Bâtiments communautaires



Pascal Bertrand
Passavant-sur-Layon

vice-président
Protection et distribution en eau potable

26 conseillers délégués



Florence Dabin
Cholet
Conseillère déléguée
Sport de haut niveau -
Manifestations sportives



Olivier Vitré
Saint-Paul-du-Bois
Conseiller délégué
Assainissement collectif et
non collectif



Florence Jauneault
Cholet
Conseillère déléguée
Gestion du réseau Relais
Assistants Maternels



Sylvain Sénécaille
Saint-Christophe-du-Bois
Conseiller délégué
Tourisme -
Sentiers de randonnée -
Voies de cyclo-tourisme



Sylvie Barbault
La Plaine
Conseillère déléguée
Centres sociaux - Convention
Territoriale Globale



Guy Barré
La Séguinière
Conseiller délégué
Gestion et négociation foncière
et patrimoniale - Exercice du
droit de préemption urbain



Josette Guitton
La Romagne
Conseillère déléguée
Politique de lecture publique
- Gestion du réseau de
bibliothèques rurales



Dominique Landreau
La Tessoualle
Conseiller délégué
Aménagement numérique -
Technologie de l'information et
de la communication - Outils
numériques et technologiques



Annick Jeanneteau
Cholet
Conseillère déléguée
Gestion de l'aérodrome
du Pontreau Cholet -
Déplacements doux



Dominique Hervé
Maulévrier
Conseiller délégué
Éclairage public



Natacha Poupet-Bourdouleix
Cholet
Conseillère déléguée
Politique gérontologique - Agglo
Amie des Aînés



Dominique Séchet
Yzernay
Conseiller délégué
Gestion des eaux pluviales

26 conseillers délégués (suite)



Laurence Texereau
Cholet

Conseillère déléguée
Solidarité - Contrat de Ville et
Politique de la Ville



Christophe Piet
Nuillé

Conseiller délégué
Gestion espaces naturels et
ruraux des milieux aquatiques
- Protection de la ressource en
eau et des rivières



Frédéric Pavageau
Cholet

Conseiller délégué
Habitat



Gérard Petit
Toutlemonde

Conseiller délégué
Instruction des autorisations
d'urbanisme



Patrice Brault
Cholet

Conseiller délégué
Accueil des gens du voyage



Philippe Bernard
Montilliers

Conseiller délégué
Recherche de financement,
suivi fonds européens,
contrats régionaux de
financement



Florent Barré
Cholet

Conseiller délégué
Communication -
Coopération décentralisée
- Relations internationales -
Événements



Sébastien Crétin
Somloire

Conseiller délégué
Soutien aux commerces en
milieu rural



Olivier Rio
Chanteloup-les-Bois

Conseiller délégué
Gestion du foirail et du
marché aux bestiaux



Serge Lefèvre
Cléré-sur-Layon

Conseiller délégué
Soutien à la viticulture



Louis-Marie Guetté
Les Cerqueux

Conseiller délégué
Aménagement, gestion et
entretien des zones d'activités
artisanales



Ammar Hadji
Cholet

Conseiller délégué
Enseignement supérieur -
Maison de l'Oriental



Philippe Algoët
Lys-Haut-Layon

Conseiller communautaire



Guy Dailleux
Cernusson

Conseiller communautaire

19 conseillers



Olivier Baguenard
Cholet

Conseiller communautaire



Jean-François Bazin
Cholet

Conseiller communautaire



Jérémie Cacheux
Cholet

Conseiller communautaire



Sylvie Charrier
Cholet

Conseillère communautaire



François Debreuil
Cholet

Conseiller communautaire



Cécile Guiganti
Cholet

Conseillère communautaire



Élisabeth Haquet
Cholet

Conseillère communautaire



Anne Hardy
Cholet

Conseillère communautaire



Kai-Ulrich Hartwich
Cholet

Conseiller communautaire



Patricia Hervouet
Cholet

Conseillère communautaire



Cyrille Jauneault
Cholet

Conseiller communautaire



Éveline Pineau
Cholet

Conseillère communautaire



Patricia Rigaudeau
Cholet

Conseillère communautaire



Sylvie Tolassy
Cholet

Conseillère communautaire



Astrid Frappier
La Séguinière

Conseillère communautaire



Ingrid Ferchaud
La Tessoualle

Conseillère communautaire



Marie-Noëlle Jobard
Le May-sur-Èvre

Conseillère communautaire



Ursula Fontaine
Lys-Haut-Layon

Conseillère communautaire



Marie-Françoise Juhel
Lys-Haut-Layon

Conseillère communautaire

Clin d'œil estival



La Séguinière



Bégrolles-en-Mauges



La Romagne



Saint-Léger-sous-Cholet



Lys-Haut-Layon/Le Voide

Compte tenu du contexte, 2020 aura été l'occasion d'avoir un autre regard sur notre territoire comme le suggérait notre édition estivale.

Voici quelques endroits que nous avons dénichés au gré de balades.

À vous de les découvrir ou redécouvrir.

Si vous avez des clichés que vous souhaitez voir paraître ici, n'hésitez pas de nous les adresser (coordonnées en p. 2).

La Rédaction



Toutlemonde



Les Cerqueux



Le Puy-Saint-Bonnet

PANORAMA (SUITE)



Vezins



Somloire



Cernusson



Saint-Christophe-du-Bois



Cléré-sur-Layon



Mazières-en-Mauges



Trémentines